



FORMULAIRE D'ÉVALUATION
SIMPLIFIÉE DES
INCIDENCES NATURA 2000

PROGRAMME IMMOBILIER

La Grande Duranne – Village Provençal

COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE (13)

Coordonnées du porteur de projet

Nom : Cogedim Provence

Représentants : M. Pierrick Lacroix

Commune et département Aix-en-Provence (13)

Adresse : Les carrés de Lenfant – Bât B – 140 Avenue du 12 Juillet 1998 – 13290 AIX EN PROVENCE

Téléphone : 04 42 16 94 06

Email : placroix@altareacogedim.com

Nom du projet : Réalisation d'un programme immobilier de 223 logements.

- B. Le projet comporte-t-il des éclairages nocturnes ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage
-

Le projet comportera des éclairages nocturnes :

- Le mobilier d'éclairage sera de type résidentiel c'est-à-dire de hauteur limité (5m maximum) ;
- Il sera équipé de lanternes « Source LED » avec déflecteur sommital de manière à proscrire tout faisceau lumineux nuisible vers le ciel ;
- Il sera possible de l'équiper en bi-puissance afin d'abattre les flux lumineux la nuit.

- C. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon
-

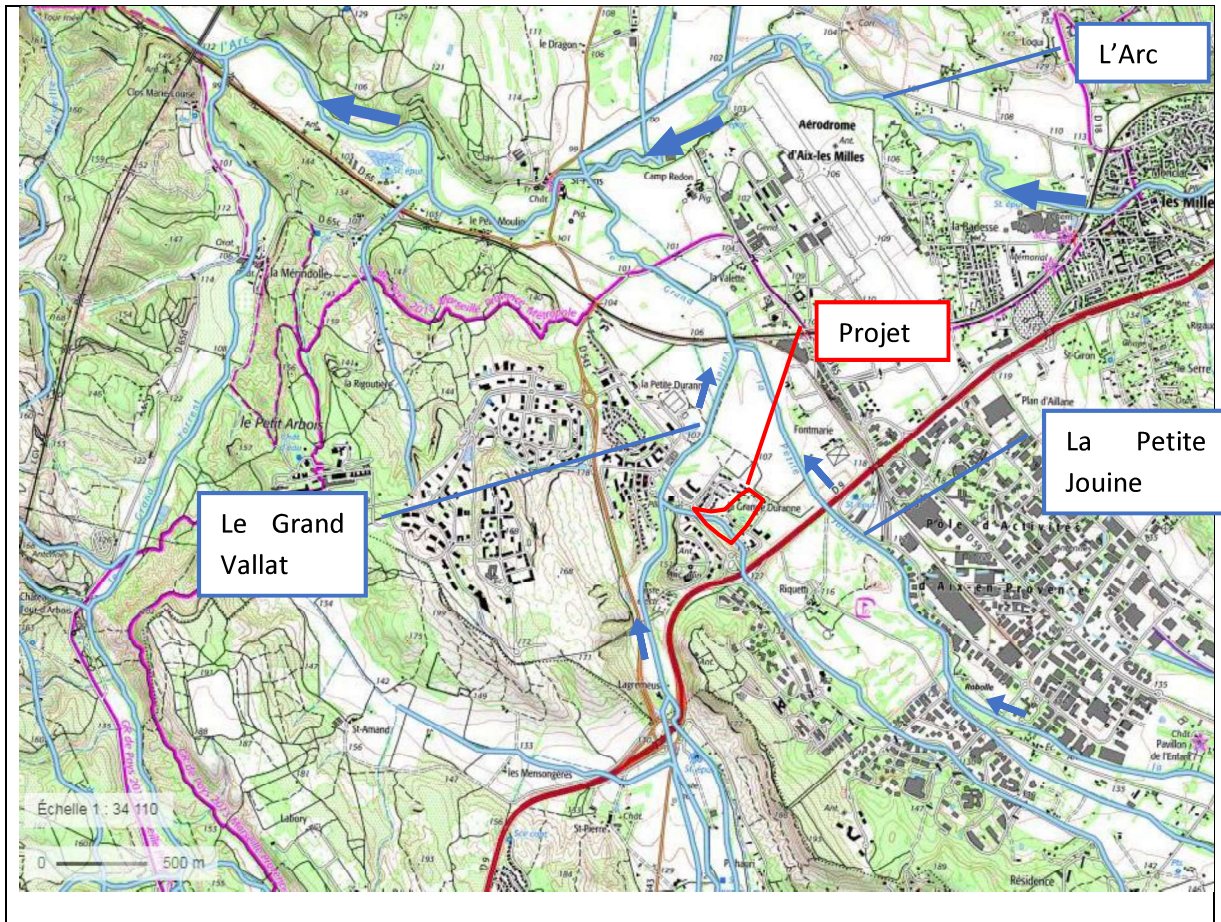
Le projet n'est pas situé dans l'emprise d'un milieu aquatique ou humide.

Le réseau hydrographique du secteur est composé de la Petite Jouine et du Grand Vallat.

La Petite Jouine est un affluent du Grand Vallat. Elle prend naissance sur la commune de Luynes et se rejette dans le Grand Vallat 500 m au Nord du présent projet.

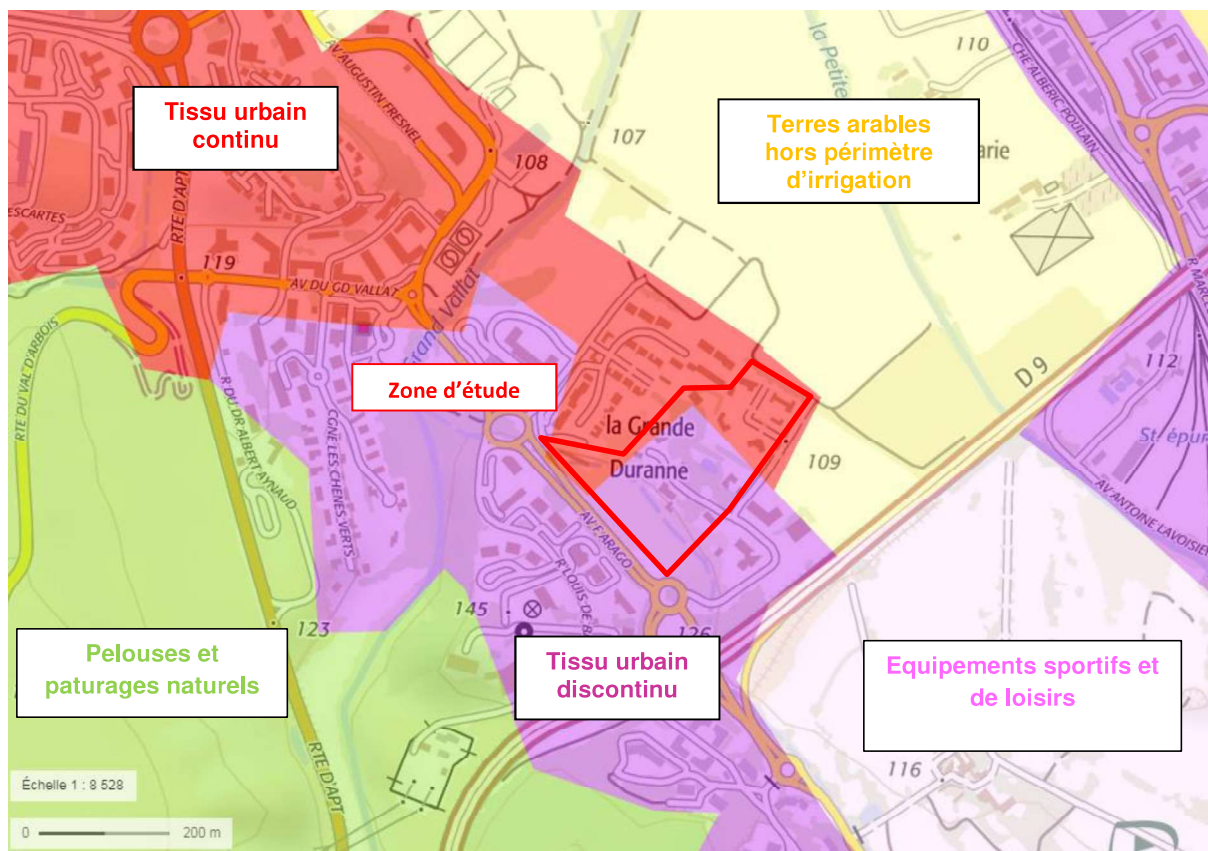
Le Grand Vallat est un affluent de l'Arc qui prend sa source à Simiane-Collongue et se jette dans l'Arc au lieu-dit Saint-Pons.

HYDROGRAPHIE LOCALE



Source : IGN 2019

CARTOGRAPHIE SIMPLIFIEE DES HABITATS PRESENTS SUR LA ZONE DE PROJET



Source : Corine Land Cover (2012) – ICI 2019

La zone d'implantation du projet se situe sur un tissu urbain correspondant à un quartier résidentiel. Elle est encadrée par des habitations à l'Ouest, au Nord et au Sud, et de terrains vierges au Nord-Est. Au-delà, les milieux observés sont à caractère économique et industriels, urbains et agricoles.

ILLUSTRATION DU SITE



Source : ECOTONIA 2019

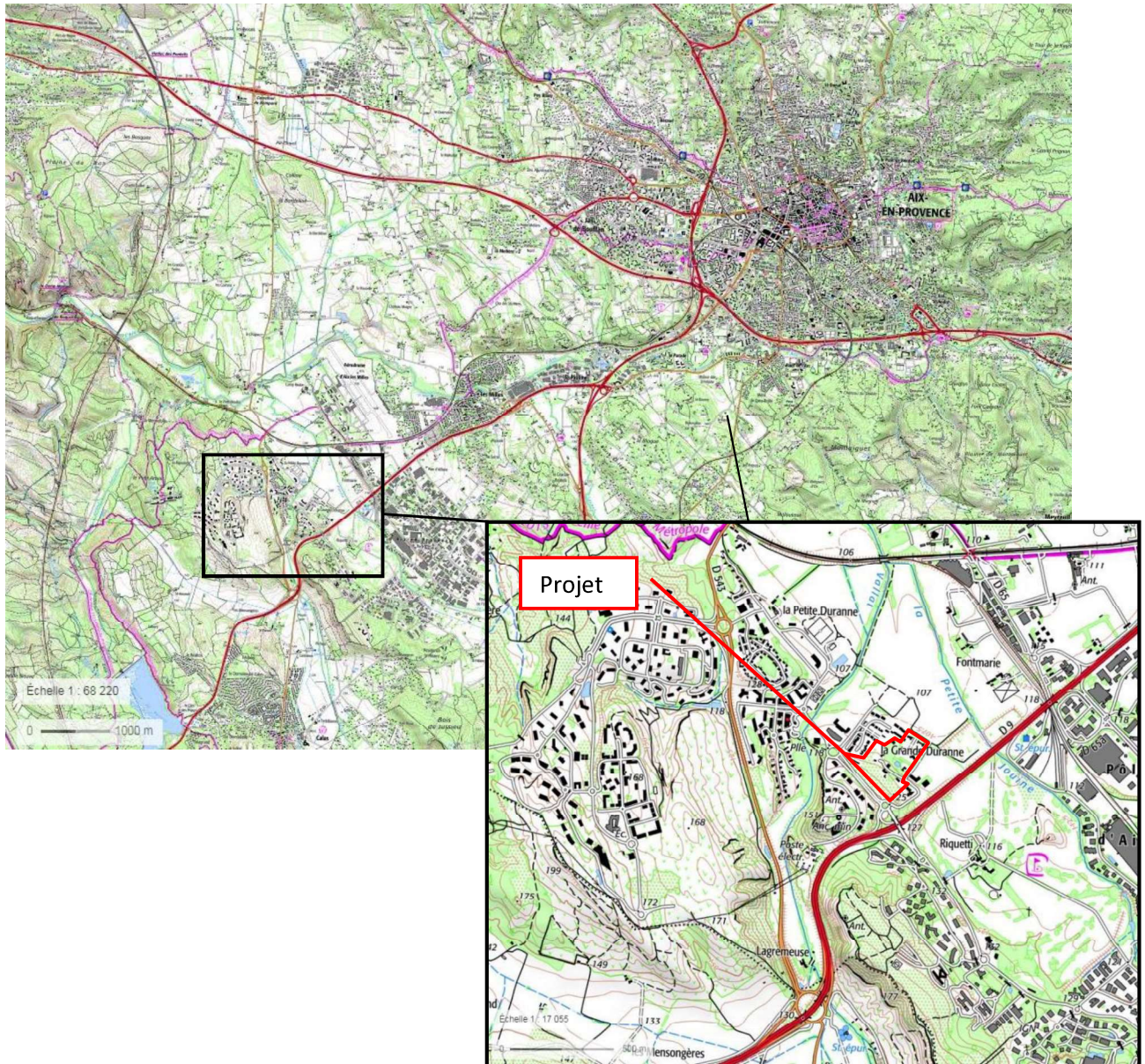
D. Essences concernées si des arbres sont supprimés (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

Un boisement de Pins et un matorral de Chênes présents sur l'aire d'étude seront supprimés.

E. Localisation et cartographie

Le projet se situe sur la commune d'Aix-en-Provence, dans le département des Bouches-du-Rhône (13). Il est localisé sur une zone résidentielle.

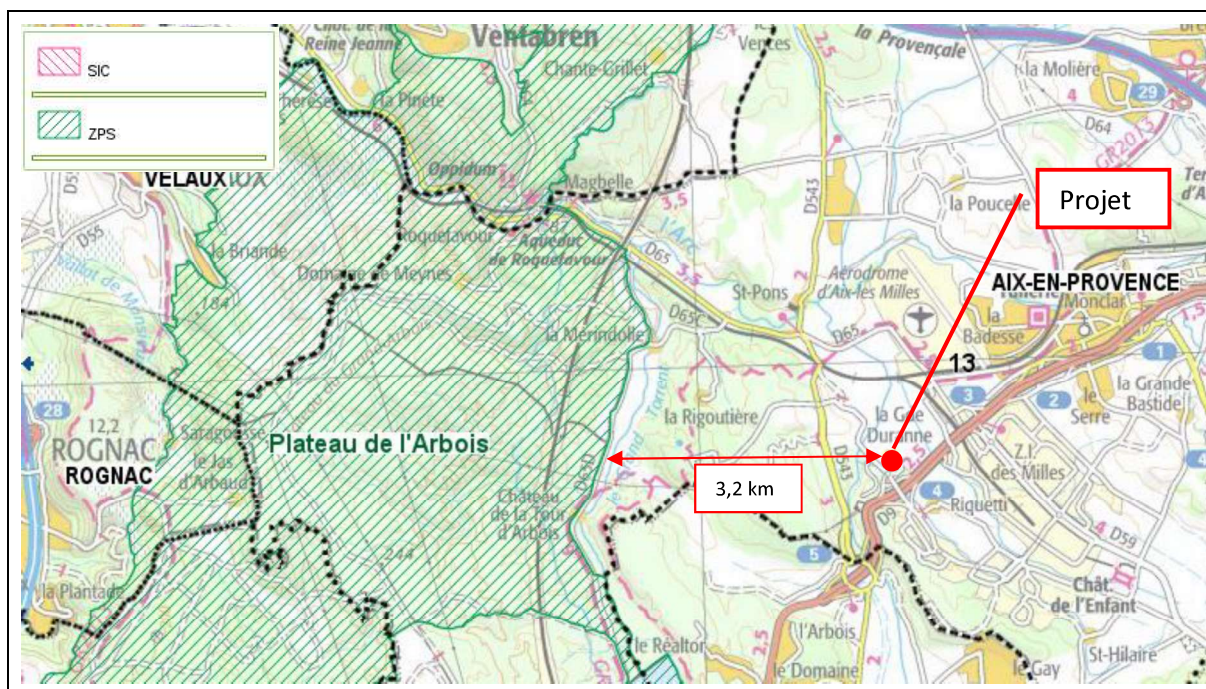
PLAN DE LOCALISATION DU PROJET



Le site d'étude est situé en dehors de toute zone Natura 2000.

A noter que la Zone Natura 2000 la plus proche est située au plus proche à 3 200 m à l'Ouest du projet, il s'agit de la zone Natura 2000 directive Oiseaux Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Plateau de l'Arbois ».

SITUATION DU PROJET VIS A VIS DU SITE NATURA 2000 SITUÉ A PROXIMITÉ



Source : Infoterre BRGM

b. Etendue du projet

- Emprise du projet : 3,03 ha

c. Période envisagée pour les travaux

- Projet, manifestation : Diurne Nocturne
- Durée des travaux : 36 mois
- Période de début des travaux : Prévisionnel => Décembre 2019

d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

- Chauve-souris ou oiseaux :

- Le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ?
porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ? **Oui, un boisement de Pins et un matorral de Chênes seront supprimés.**
- Y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? **Non, il n'y a pas de tels arbres sur l'emprise du projet.**
- L'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ? **Non, la Petite Jouine et le Grand Vallat sont à environ 200m de l'emprise du projet. Les milieux aquatiques présents dans l'emprise du projet sont artificiels (bassins, piscines, ...)**
- Des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ? **Les bâtis présents sur l'assiette projet peuvent potentiellement présenter des zones de gîtes pour les chiroptères. Au total, seulement deux arbres ont été recensés sur le site d'étude, d'autres ont également été identifiés à proximité comme étant des arbres à propriétés chiroptériques.**
- Quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ? Petits passereaux communs, colombidés communs ? **41 espèces d'oiseaux ont pu être détectées dans la zone d'étude ainsi qu'en périphérie immédiate en période de fin de reproduction. La liste de ces espèces est disponible dans le rapport d'Ecotonia annexé au présent document.**
- Y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ? **Les espèces d'oiseaux listées dans le rapport ont de grande probabilité de s'y reproduire.**

→ **Insectes :**

- Y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? **Non, il n'y a pas de tels arbres sur l'emprise du projet.**

e. Conclusion

Le projet envisagé Est susceptible **N'est pas susceptible**

D'avoir d'incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

Le programme s'inscrit dans un espace peu urbanisé et a peu d'impact sur les habitats et espèces associées aux sites Natura 2000 voisins :

- **Les enjeux concernant les habitats et les végétations du site sont faibles sur la majeure partie du site.**
- **Les enjeux concernant les espèces végétales trachéophytiques du site sont faibles à modérés selon les parcelles.**
- **Concernant les espèces faunistiques, le site accueille 4 espèces d'amphibiens à enjeu, 4 espèces de reptiles à enjeu, 3 espèces de mammifères à enjeu, 13 espèces d'oiseaux à enjeu, 6 espèces de chiroptères à enjeu, et 1 espèce d'invertébrés à enjeu.**

Des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement ont été proposées dans le rapport de l'étude d'impact réalisée par Ecotonia en annexe du présent formulaire.